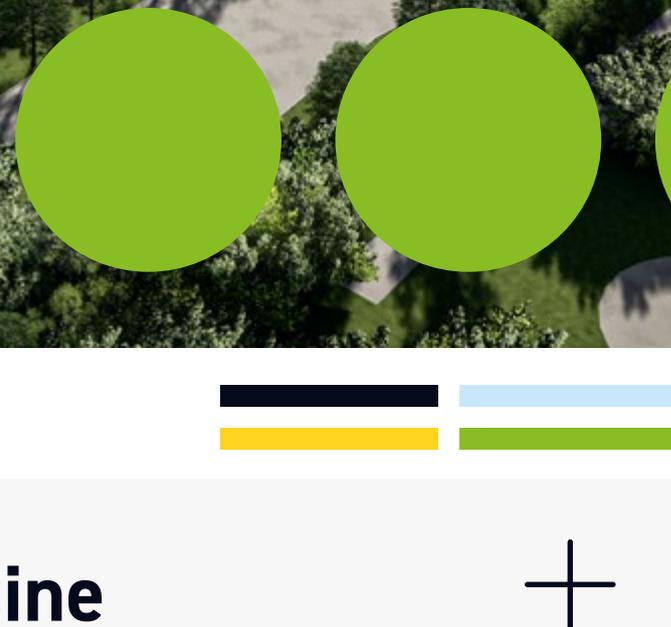


COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Mardi 16 février 2021



**Projet d'usine
de production de batteries
de Douvrin/Billy-Berclau**

Lancement de la concertation

↳ Concertation préalable du 25 février au 23 avril 2021

*Les habitants ont près de deux mois pour s'informer, échanger,
et exprimer leurs questions et avis sur le projet.*



© Philippe Frutier - ALTIMAGE

Le projet

Le projet de la société ACC à Douvrin/Billy-Berclau consiste à construire une usine de production de cellules et modules de batteries pour les véhicules électriques. L'implantation est prévue à côté du site PSA de Douvrin, à cheval sur les communes de Douvrin et de Billy-Berclau, dans le Pas-de-Calais, au sein du Parc des industries Artois Flandres.

Les porteurs du projet

ACC (Automotive Cells Company) est une co-entreprise créée en 2020 par Saft, PSA et Opel. Saft apporte son expertise en matière de recherche et développement et d'industrialisation des batteries et le Groupe PSA sa connaissance du marché automobile et son expérience de la production en grande série.

La concertation

Du jeudi 25 février au vendredi 23 avril 2021 inclus, le projet d'usine sur le site de Douvrin/Billy-Berclau fait l'objet d'une concertation préalable avec le public, **portée par deux garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP)**.

Les garants de la concertation_

Désignés par la Commission nationale du débat public, les garants de la concertation préalable veillent à son bon déroulement. Ils s'assurent que la concertation respecte les principes de la CNDP, ils sont indépendantes du maître d'ouvrage et se positionnent de façon totalement neutre à l'égard du projet. Au terme de la démarche, ils rédigent un bilan dans lequel est consigné l'ensemble des avis et arguments exprimés lors de la concertation. Ce document est ensuite rendu public.

Anne Girault : anne.girault@garant-cndp.fr

Etienne Ballan : etienne.ballan@debat-cndp.fr

Les principes d'une concertation préalable garantie par la CNDP

- **Indépendance** : les garants ne sont pas liés aux parties prenantes concernées par le projet
- **Neutralité** : les garants sont neutres, ils ne donnent pas d'avis sur le fond du projet
- **Transparence** : l'information est complète et sincère, et largement diffusée. La concertation est ouverte à tous, les échanges font l'objet de comptes rendus
- **Égalité** : chaque personne a la possibilité de s'exprimer et de développer ses arguments, sans considération pour son poids politique, social, économique ou autre
- **Argumentation** : sont retenus les propos argumentés, qui sont expliqués (" je pense ceci parce que...")
- **Inclusion** : les modalités d'information et de concertation sont variées et permettent de toucher tous les publics concernés, y compris les personnes les plus éloignées des arènes publiques.



Cette concertation porte notamment sur :

- ↳ L'opportunité du projet : **faut-il le faire ?**
- ↳ Les objectifs du projet : **pourquoi le faire ?**
- ↳ Les grandes caractéristiques du projet : **comment le faire ?**

Chacun est invité à s'informer, participer et donner son avis afin d'enrichir le projet.

Pour prendre part et contribuer à la concertation, plusieurs possibilités

- 1.** En participant aux rendez-vous de la concertation
- 2.** En formulant, dès le 25 février 2021, vos questions et avis soit sur le site internet du débat (www.concertation-acc-batteries.fr), soit en remplissant le coupon préaffranchi à découper dans le document de synthèse, soit sur papier libre à remettre lors des événements de proximité et des réunions publiques assurées en présentiel
- 3.** En répondant au court questionnaire accessible à tout moment sur le site internet du débat : www.concertation-acc-batteries.fr

Les rendez-vous de la concertation*

Des réunions publiques

- ↳ Réunion publique d'ouverture à Billy-Berclau, **mercredi 10 mars 2021**
- ↳ Réunion publique sur la sécurité industrielle à Douvrin, **mercredi 7 avril 2021**
- ↳ Réunion publique de restitution à Lens, **mardi 20 avril 2021**

Un atelier

- ↳ Atelier sur le thème compétences-formations à Béthune, **jeudi 25 mars 2021**

Une série de webinaires

- ↳ L'emploi et le tissu industriel dans les Hauts-de-France, **lundi 15 mars 2021**
- ↳ La mobilité électrique, **mardi 16 mars 2021**
- ↳ La politique industrielle en faveur de la mobilité électrique, **mardi 30 mars 2021**
- ↳ Les impacts environnementaux des batteries, **mardi 13 avril 2021**

Des rencontres de proximités au plus près des lieux de vie du quotidien (marchés, centres commerciaux...)

Un débat sur une émission TV ou radio régionale

En raison des évolutions régulières des mesures sanitaires gouvernementales, ce programme peut être amené à évoluer.

Retrouvez l'agenda régulièrement mis à jour sur le site de la concertation : www.concertation-ACC-batteries.fr

(*) Rencontres organisées dans le respect des règles sanitaires qui seront en vigueur (horaires, capacité des salles, gestes barrière, etc.), ouvertes à tous, certaines sur inscription préalable pour des raisons techniques (webinaires).

Contact presse :

Inès Zouaidi - agence Oxygen
ines.z@oxygen-rp.com
06 20 86 05 61



www.concertation-ACC-batteries.fr